

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 Janvier 1884



SON EXCELLENCE

Gouverneur-Général

DONNERA UNE

RÉCEPTION

DANS LA

SALLE DU SENAT

A 8.30 P.M.

SAMEDI, 19 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions.

1.-Les voitures entreront dans le square du parlement par la porte Est et sortiront par la porte ouest.

2.-Les sénateurs, leurs femmes et leurs filles voudront bien s'introduire dans le Sénat par la porte des sénateurs.

3.-Les membres de la Chambre des Communes, leurs femmes et leurs filles, sont priés d'entrer par la porte ouest de la tour.

4.-Les dames et messieurs, non compris dans les deux paragraphes précédents, entreront par la porte qui sera désignée à leur attention par des lumières rouges.

5.-Les sénateurs et les membres de la Chambre des Communes, ainsi que leurs femmes et leurs filles, seront présentés, en premier lieu, et ensuite les dames et messieurs qui se rendront à la réception.

6.-Les dames et messieurs devront être en toilette de soirée et seront tenus de présenter deux cartes portant leurs noms d'une façon lisible. L'une sera déposée à la porte de la salle du Sénat et l'autre sera remise à l'aide de camp de service.

7.-On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à l'aide de camp de service.

Par ordre,

MELGUND,

Secrétaire du Gov.-Général.

Hotel du gouvernement, 10 jan. 1884.

COURRIER

L'honorable M. Norquay, premier-ministre de Manitoba est arrivé.

Tous ceux qui ont des livres de la bibliothèque parlementaire sont priés de les remettre.

On rapporte de Québec que l'honorable juge Angers, aurait refusé de faire partie du ministère de M. Ross.

La session qui est la deuxième du cinquième parlement, s'ouvre cette année, trois semaines plus tôt que d'ordinaire.

Le marquis de Lansdowne est le cinquième gouverneur-général de la confédération. Ses prédécesseurs sont, Lord Monck qui régna du premier juillet 1867 au mois de novembre 1868, sir John Young, qui devint plus tard Lord Lisgar, du mois de novembre 1868 au mois de mai 1872, Lord Dufferin de cette dernière date au mois de novembre 1878, et le marquis de Lorne, du mois de novembre 1878, au mois d'octobre 1883.

DEPUIS LA DERNIERE SESSION.

Il y a eu plusieurs changements depuis la dernière session. Ainsi, l'honorable M. MacPherson, ex-président du Sénat, a remplacé Sir John A. Macdonald, comme ministre de l'Intérieur, le chef du cabinet étant devenu président du Conseil et surintendant général des Affaires des Sauvages.

L'honorable M. Miller, de Halifax,

présidera, cette année, le sénat, qui a perdu trois de ses membres, MM Hamilton, Price et Mills. D'un autre côté, MM. D. McMillan de Glengary, J. Turner de Hamilton, Yeo, D. de McKindsay, du comté de Halton, James J. Ross, de Québec, et Alexandre Lacoste de Montréal ont été nommés sénateurs. Le siège de M. Lickson qui n'a pas fait acte de présence depuis deux sessions, sera déclaré vacant, suivant la loi.

Il y a eu neuf élections pour la chambre des communes, et les députés élus sont MM. Wallace, conservateur, à Albert, N.-B.; M. Stairs, conservateur, à Halifax; M. Kaulbach, conservateur, à Lunenburg, N.-F.; M. Landry, conservateur, à Kent, N.-B.; M. Bellet, conservateur, à Lévis; M. Allison, réformiste, à Lennox; M. Cameron, réformiste, à Middlesex-ouest; M. Bain à Soulanges, et sir Richard Cartwright à Huron-sud. Les nouveaux membres sont MM. Stairs, Landry, Bellet, Allison, Cameron et Bain.

Deux sièges sont vacants: ceux de Kent, Ont., et de York, N.-B. Il reste aussi à savoir si M. Mills prendra le siège que lui dispute encore M. Hawkins.

LA MAIRIE

M. McDougall a fait son discours d'adieu au Conseil de ville. Ce discours ne manque ni de sel ni d'originalité.

L'ex-échevin, voulant expliquer sa défaite comme candidat à la mairie, a dit que les députés de la ville n'étaient pas étrangers à ce résultat. Nous ignorons ce qu'a pu faire M. Mackintosh, mais nous tenons de la meilleure source que M. Tassé n'est intervenu en aucune façon dans la lutte.

M. McDougall trait donc bien d'aller chercher ailleurs la cause de sa défaite.

L'OUVERTURE DE LA SESSION

Aujourd'hui, à trois heures, a eu lieu dans la chambre du Sénat, l'ouverture de la seconde session du cinquième parlement de la Confédération.

La cérémonie a été faite avec grande pompe. Son Excellence le gouverneur-général était accompagné d'un brillant état-major; et les dames étaient en très grand nombre et les toilettes très riches. Le déploiement militaire au dehors et la fanfare des gardes à pied du gouverneur-général ont contribué à rendre la cérémonie encore plus écristante. Les pavillons flottaient sur tous les édifices publics et une foule animée circulait aux abords de la chambre et dans les couloirs.

Les membres de la chambre des communes ayant été appelés à la barre du sénat par l'huissier de la verge noire, Son Excellence a prononcé le discours d'ouverture suivant:

Honorables messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

Pour la première fois, j'ai recouru à vos avis et à votre assistance dans l'exercice des importantes fonctions qui m'ont été confiées par Sa Majesté.

C'est pour moi une source de profonde satisfaction d'avoir été placé par Sa Majesté dans un poste où comme Son représentant, je suis appelé à prendre part aux affaires publiques de la puissance, et à coopérer avec vous dans l'exécution des devoirs honorables dont vous venez vous occuper.

Je me réjouis d'apprendre que, bien que les dernières moissons n'aient pas été aussi productives que les précédentes, et que l'expansion rapide de votre commerce paraît avoir été, dans une certaine mesure, suivie d'une exagération des affaires, la situation générale du pays est néanmoins telle que je puis vous féliciter de sa prospérité.

Le succès marqué obtenu par le Canada à l'exposition internationale des pêcheries, à Londres, doit vous causer une vive satisfaction, et il a grandement servi, je n'en doute pas, à démontrer à l'univers notre richesse et nos ressources maritimes. Les commissaires nommés par mon prédécesseur pour la refonte des Statuts concernant la Puissance ont poursuivi leur tâche avec diligence, et je suis en état de soumettre à votre examen soixante chapitres environ de ce travail de refonte. Le reste de l'ouvrage sera préparé et le tout revu, dans le cours de la présente année, de sorte qu'à votre prochaine session, le rapport final sera prêt à être soumis à votre approbation.

Le nombre des immigrants au Canada, pendant la dernière saison a été, je suis heureux de le constater, plus considérable que dans aucune autre année précédente. C'est une preuve que plus le Canada est connu, plus il est apprécié par ceux qui cherchent une patrie dans le nouveau monde.

On est à faire des arrangements pour diminuer les frais de transport des immigrants à l'intérieur, et j'ai raison de croire que le résultat sera une augmentation constante, à l'avenir, de colons désirables.

Pendant la vacance, les négociations ont été reprises avec la Colombie britannique au sujet de certaines matières qui, depuis quelque temps aient été la cause de différends entre les deux gouvernements. L'un de mes ministres, avec la mission spéciale de rétablir l'entente sur toutes les questions en litige s'est rendu l'été dernier dans cette province, et ses efforts ont eu un heureux succès. Si vous donnez votre approbation aux arrangements alors faits, toutes les causes de différends auront disparu et les relations les plus cordiales entre les gouvernements du Canada et de la province seront établies. Les papiers vous seront soumis et vous serez appelés à adopter des lois qui me permettront de donner effet à ces arrangements.

L'augmentation rapide de la population dans le Nord-Ouest rend nécessaires certains amendements à l'acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et votre attention sera attirée sur cette question importante.

Le progrès fait par les sauvages dans le Manitoba et le Nord-Ouest, durant l'année dernière, a été en général satisfaisant. Les bandes comprises dans les différents traités se sont pour la plus part retirées dans leurs réserves.

Il vous sera soumis un projet de loi ayant pour objet de favoriser davantage leurs intérêts, et aussi une mesure applicable à toute la puissance, ayant pour but d'encourager les groupes de sauvages les plus avancés, à assumer leur part de responsabilité dans le gouvernement du pays.

Le projet de loi qui vous a été soumis, à la dernière session, concernant la représentation du peuple dans le parlement et l'assimilation des franchises électorales des différentes provinces est devant le pays depuis un an. Il sera présenté de nouveau et je le recommande à votre attention.

Je me permets aussi d'insister sur l'utilité de réglementer le travail dans les manufactures et de pourvoir à la protection de l'artisan et de sa famille. Le projet de loi qui vous a été soumis, à la dernière session, vous sera présenté avec quelques modifications.

Les progrès rapides faits par le chemin de fer du Pacifique canadien se sont continués pendant l'année dernière. Des deux mille huit cent trente-trois milles de la ligne principale s'étendant de Pembroke à Port Moody, mille sept cent trente huit milles sont construits, ce qui rend possible l'achèvement de ces grands travaux dans le cours

(Suite et fin sur la quatrième page.)

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT.

Avant de prendre l'inventaire.

5 LICNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPES—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon Marché.

BRYSON, GRAHAM & CO.,

Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

DE FER ATLANTIC

COURTE MONTREAL

PASSAGERS

PULLMAN

Arr. à Montréal

Arr. à Ottawa

Arr. à Québec

Arr. à Halifax

Arr. à Sydney

Arr. à St-John

Arr. à Miramichi

Arr. à Moncton

Arr. à Lévis

Arr. à Québec

Arr. à Montréal

Arr. à Ottawa

Arr. à Hull

Arr. à Toronto

Arr. à St-John

Arr. à Miramichi

Arr. à Moncton

Arr. à Lévis